

## **D'un micro-crédit avant la lettre à un crédit de proximité, le Mont-de-Piété de la Ville de Bruxelles (1618-2018)**

L'ouvrage de Roel Jacobs, David Kusman et Pedro Trascasas, réalisé à l'occasion du quatre centième anniversaire du Mont-de-Piété de Bruxelles, nous explique le succès de longue durée de cette institution communale, la dernière en Belgique à pratiquer le prêt sur gages avec une finalité sociale.

Pour ce faire, ils nous emmènent vers les origines d'une pratique économique plurimillénaire et universelle, le prêt sur gages, remontant, pour ses premières attestations, à l'empire mésopotamien. Chemin faisant, nous rencontrons ainsi des prêteurs sur gages romains actifs dans la région de Pompéi, Faustus et Cinnamus Sulpicius, organisant les premières ventes aux enchères de gages, lorsque leurs débiteurs ne peuvent rembourser leurs prêts (1<sup>er</sup> siècle après Jésus Christ) ou, au Moyen Âge, des aubergistes saisissant la vaisselle de leurs hôtes aristocratiques, lorsque ceux-ci s'avèrent incapables de payer leurs frais de logement.

Les auteurs nous feront découvrir comment l'architecte et peintre Wenceslas Cobergher (1560-1634), l'inventeur des Monts-de-Piété dans les anciens Pays-Bas, a l'idée de créer une institution charitable prêtant à la fois aux riches et aux pauvres mais qui sera aussi une banque pour les archiducs Albert et Isabelle.

Nous découvrons ensuite comment, sous l'influence des idéaux de la révolution française, proclamant la suppression des prêteurs sur gages clandestins, le Mont-de-Piété devient un organe de l'assistance publique, ayant pour mission le prêt aux pauvres.

Dans le jeune état belge, avec la loi de 1848, le Mont-de-Piété achève sa mue vers une institution moderne de prêt à finalité sociale, disposant de ses revenus propres.

Nous verrons finalement pourquoi aujourd'hui, quatre cents ans après le « Mont de charité » créé par Cobergher, le Mont-de-Piété reste une institution populaire auprès de la population de la région bruxelloise, en octroyant un crédit basé sur une approche du prêt, construite avec une approche forte de service public.